

Bourses SANS mise en candidature

Les bourses sont attribuées par un comité de sélection en collaboration avec les responsables des projets.

Implication et contribution exceptionnelle (Bourse de 300 \$)

Cette catégorie récompense l'élève qui s'est démarqué dans un projet par son professionnalisme, son assiduité, son implication, sa disponibilité à aider les autres et son entrain tout au long de l'année.

Découverte (Bourse de 300 \$)

Cette catégorie récompense l'élève qui à sa première participation dans un projet s'est distingué par son talent remarquable.

Artiste par excellence (Bourse de 300 \$)

Cette catégorie récompense l'élève qui a fait preuve d'une grande habileté dans la maîtrise et l'exécution de l'ensemble des éléments d'un art. En plus d'avoir eu une attitude exemplaire, il sait partager ses connaissances avec ses pairs.

Actrice ou acteur (Bourse de 300 \$)

Cette catégorie récompense l'élève qui s'est illustré, grâce à son aisance sur scène, la qualité de son interprétation, sa persévérance et son dépassement de soi.

Chanteuse ou chanteur (Bourse de 300 \$)

Cette catégorie récompense l'élève qui s'est illustré, grâce à son aisance sur scène, la qualité de son interprétation, sa persévérance et son dépassement de soi.

Musicienne ou musicien (Bourse de 300 \$)

Cette catégorie récompense l'élève qui s'est illustré, grâce à son aisance sur scène, la qualité de son interprétation, sa persévérance et son dépassement de soi.